



Dossier non motivé d'après mon avocat

Par **mabrouk01**, le 11/11/2012 à 22:21

Bonjour,

[s]**qu'est-ce qu'un dossier non motivé** [/s] c'est ce que mon avocat m'a répondu après avoir su que l'on avait perdu aux prud'hommes

j'ai fait appel
merci beaucoup

Par **DSO**, le 12/11/2012 à 11:57

Bonjour,

Si c'est le jugement qui n'est pas motivé, alors cela pose problème pour vous répondre, ne connaissant pas l'affaire.

Si l'avocat a voulu dire que votre dossier ne tenait pas la route, alors il ne fallait pas saisir le conseil de Prud'hommes.

Cordialement,
DSO